

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 60 (1980)
Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SON BUT :

PROTÉGER...

... les êtres humains des moyens offensifs connus tels que :

- 1 - **LA BOMBE ATOMIQUE** avec ses effets mécaniques, thermiques, radio-actifs et secondaires
- 2 - **LA BOMBE A NEUTRONS** avec ses effets de projection des particules
- 3 - **LES ARMES CHIMIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES**
- 4 - **LES PROJECTILES CONVENTIONNELS** de toutes natures.

SA RÉSISTANCE :

Il est conçu pour se garantir des effets d'un souffle de 3 atmosphères

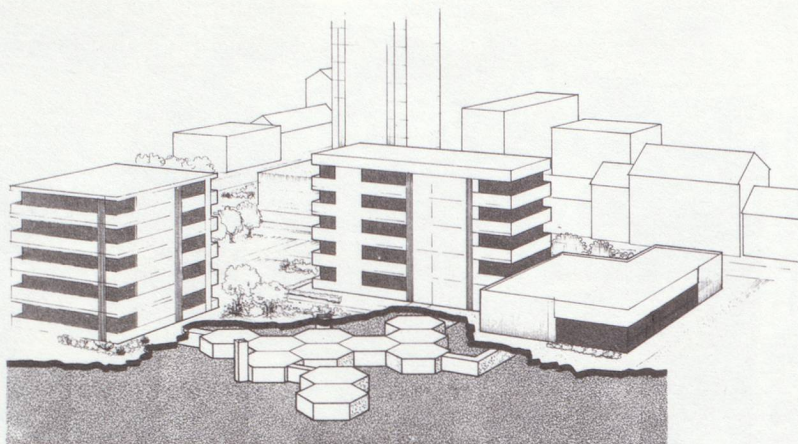
SA CONCEPTION :

Il a été élaboré par des Techniciens Français et étrangers de haut niveau, spécialisés dans ce domaine depuis de nombreuses années.

Il se présente sous la forme d'une cellule hexagonale brevetée dont l'HABITABILITÉ et les accès permettent de répondre aux besoins d'une famille ou d'une Collectivité.

Il est composé :

- d'une structure en béton
- d'une porte d'accès et d'une issue de secours blindées
- d'un auvent de protection devant l'accès principal
- d'un système de ventilation et de filtration.



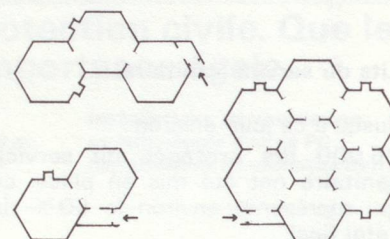
L'ABRI COLLECTIF :

Basé sur le même principe que l'abri familial, il s'obtient par juxtaposition de plusieurs cellules d'un volume plus important (25 pers. chacune) assurant la même protection.

Sa réalisation est identique à celle de l'abri familial.

La réunion de ces cellules permet de réserver certaines d'entre elles à des usages spécifiques comme :

- Salle d'activité
- Bloc sanitaire
- Réserve alimentaire
- Infirmerie
- Salle de décontamination
- Etc...



IMPLANTATION :

Ces abris peuvent être réalisés dans des terrains privés ou dans les espaces verts des résidences. Ils peuvent, tout en présentant la même efficacité, être partiellement ou totalement enterrés.

L'ABRI FAMILIAL :

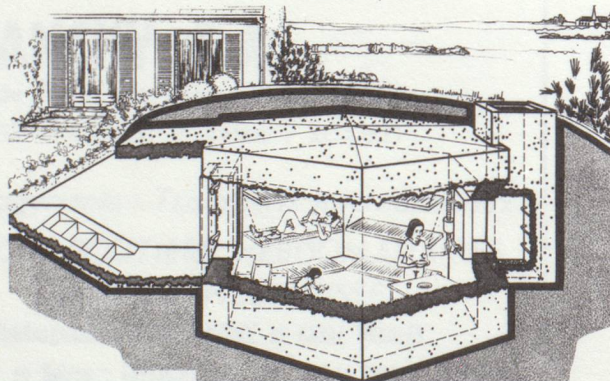
Il se compose d'une cellule permettant à 7 ou 8 personnes de subsister pendant toute la période de décontamination.

Il est réalisé en béton armé de 35 à 60 centimètres d'épaisseur, les porte et volet sont constitués d'une carcasse métallique à l'intérieur de laquelle il est coulé un béton spécialement éprouvé.

La ventilation est assurée par un appareil de conception Suisse qui filtre et décontamine l'air aspiré à l'extérieur.

L'aménagement intérieur, optionnel, pourra comporter en plus des installations de première nécessité :

- réserve d'eau
- lavabo
- w.c. chimiques
- douche, etc...



CONSTRUCTION :

Pour l'abri familial comme pour l'abri collectif, celle-ci est confiée à une Entreprise hautement spécialisée dans la fabrication de béton anti-radiations et effectuant, depuis plus de 15 ans, des ouvrages de protection pour l'E.D.F., le C.E.A., etc.

DIFFUSION :

RENOVA S. A.

8, RUE DE LA PAIX - 75002
PARIS
TÉL. : 261-51-31 - TÉLEX 670 497